



GOMME ARABIQUE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006

Date d'émission: 01/06/2015

Date de révision: 02/11/2021

Version: 3.0

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : GOMME ARABIQUE ACACIA SEYAL
CAS : 9000-01-5
EINECS : 252-519-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Confiserie, encapsulation d'arômes

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

NATURAL INGREDIENTS

15, Avenue de Nantes

49280 LA SEGUINIÈRE

tél.: 02 41 64 13 87

contact@naturalingredients.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA N°01 45 42 59 59

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
FRANCE	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Produit non dangereux conformément au règlement CE n° 1272/2008.

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Ce produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément au règlement CE n° 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Non applicable

GOMME ARABIQUE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1272/2008

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Si des troubles respiratoires apparaissent, appeler les secours médicalisés.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après contact avec la peau : En règle générale le produit n'irrite pas la peau
- Symptômes /lésions après contact oculaire :

En règle générale le produit n'irrite pas les yeux

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Produit ininflammable.
- Danger d'explosion : Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Eviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Balayer ou aspirer le produit répandu. Stocker dans des récipients prévus à cet effet.

GOMME ARABIQUE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1272/2008

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Prévoir une ventilation adéquate.

Mesures d'hygiène : Porter un masque anti-poussière dans les lieux peu ventilés. Eviter d'inhaler la poussière.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur.

Conditions de stockage : Stocker en local aéré, sec, en emballage d'origine bien fermé.

Produits incompatibles : Pas de données.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1. Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Porter des gants de protection

Protection oculaire : Porter des lunettes.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection.

Protection des voies respiratoires : Pour une utilisation normale, le port de masque respiratoire n'est pas requis. Porter un masque de protection type P1 (EN 143).

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Petits morceaux

Couleur : Beige-Orange

pH : 4 - 6

Point de fusion : Non disponible

Point d'éclair : Non applicable

Solubilité : Soluble dans l'eau.

Propriétés explosives : Non disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

GOMME ARABIQUE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1272/2008

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de données disponibles.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: DL 50 Orale (rat) > 16 000 mg/Kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Aucune information additionnelle.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Aucune information additionnelle.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Aucune information additionnelle.
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Aucune information additionnelle.
Cancérogénicité	: Aucune information additionnelle.
Toxicité pour la reproduction	: Aucune information additionnelle.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Aucune information additionnelle.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Aucune information additionnelle.
Danger par aspiration	: Aucune information additionnelle.
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Peut irriter les voies respiratoires.

12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

: Pas d'informations complémentaires disponibles

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé

GOMME ARABIQUE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1272/2008

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

Non réglementé

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.4. Transport par voie fluviale

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non réglementé

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL
du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Autres informations : Aucun(e).

Textes des phrases H- et EUH:

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit